



COMPTE RENDU DU CHSCT EXTRAORDINAIRE DU 22/09/2021

La CGT a demandé un CHSCT extraordinaire. En effet, beaucoup de décisions sont prises sans concertation en instances avec les représentants.

En préambule nous avons lu une déclaration pour :

Dénoncer et refuser toutes les dispositions brutales et pressions inacceptables faites à l'encontre des agents du CH Lavour qui n'ont pas encore fait le choix de la vaccination. Mais aussi pour rappeler que nous étions favorables à la vaccination libre et consentie.

L'obligation vaccinale entraîne des sanctions qui ont un impact sur les différents services et les organisations qui en découlent. De nombreux services sont déjà en sous-effectifs et doivent renforcer certaines unités.

Les renforts inter-pôles déstabilisent les organisations, remettent en question les soins et mettent les agents sollicités en difficultés : Les agents ne sont pas des pions !

Ils ne sont pas que des simples ETP que l'on peut trimpler brutalement à droite ou à gauche.

❖ **Éléments communiqués par la Direction :**

A ce jour 6 agents suspendus, 8 en CA et 21 en maladie non vaccinés.

Taux de vaccination 95.03%

La Direction affirme avoir respecté la loi de façon « nuancée » car elle n'a pas imposé le contrôle aux agents du pass sanitaire depuis le 9 août 2021.

Par contre, pour la Direction les sanctionnés sont ceux qui restent sur le terrain pour pallier au manque.

➤ **Commentaires CGT :**

Waouh !! Bravo le clivage, la division.

La parole gouvernementale est bien passée ! Comment cliver les gens ! (« les bons et les méchants »). Nous sommes opposés au clivage et les seuls responsables sont le gouvernement et les Directions des hôpitaux qui *se comportent comme des « gendarmes supplétifs »*, serviteurs serviles d'un pouvoir politique pyramidal et coercitif.

Les suspensions ont un impact majeur d'abord sur les agents concernés ainsi que sur l'organisation des services. La Direction, à l'aise, explique que les agents suspendus ne sont pas sanctionnés et minimise l'absentéisme !

En attendant, les arrêts maladies associés aux suspensions fragilisent les services et notre hôpital déjà impacté par des gros problèmes d'effectifs. La crise de l'hôpital n'a pas débuté avec l'obligation vaccinale.

Les services les plus concernés par le manque d'effectifs soignants :

- médecine : 3 IDE et 2 AS
- SSR: 7 IDE (dont 2 mutations et 1 congé maternité) et 8 AS
- urgences psychiatriques : 3 IDE nuit
- UPC Castres : 5 IDE dont 4 de nuit
- SSIAD : 6 AS
- USLD : 5 IDE dont 2 de nuit

- EHPAD : 2 IDE et 3 AS
- Pédopsychiatrie : 4 IDE, 1 AS et une Assistante sociale
- Gravette 1 IDE de nuit et 1 AS

La Direction explique que la Médecine, le SSR et La Gravette ont eu une diminution de la capacité d'accueil depuis de nombreux mois.

Aussi, pour La Gravette les effectifs manquants ne sont plus comptabilisés car réajustés au nombre de lits. Du coup la Gravette va renforcer l'USLD qui lui renforce le SSIAD...

Pour la Direction ces services peuvent fonctionner au regard de la diminution du nombre de lits !!

Il suffit pour eux de se réorganiser, de modifier les plannings, supprimer des RH. Un effort est encore demandé aux agents comme vous avez pu le constater dans la note d'information du 21.09.2021.

Pour le Directeur : « Il faut tirer les conséquences du choix de la non-conformité ».

L'investissement du personnel est primordial.

Il faut rajouter au décompte des absences : 6 administratifs et logistiques.

La Direction semble oublier les absences ASH...

➤ Commentaires CGT

La Direction avance des problématiques de recrutement.

Elle nous sert toujours la même soupe indigeste. Ras le bol !

On ne connaît pas la politique de recrutement. On ne sait même pas s'il y a en a une !

Nous demandons depuis de nombreux mois que les agents soient embauchés directement « stagiaire ». Trop compliqués pour la Direction car il faut évaluer et réévaluer !

La CGT leur rappelle que si on veut être attractif...il faut s'en donner les moyens.

La stagiairisation dure 1 an donc les compétences professionnelles peuvent être évaluées.

Nous avons demandé que les disponibilités soient accordées afin de libérer les postes.

Nous signalons que les agents sont épuisés, exaspérés. La solidarité entre service à ses limites surtout sans moyens !

La continuité des soins : OUI mais avec des moyens humains.

Pour la CGT les renforts doivent se faire dans un même pôle et à condition d'avoir les moyens de renforcer. En clair pas en mettant un service en sous-effectif pour aller renforcer ailleurs !

La Direction précise qu'il y a la possibilité de faire des heures supplémentaires payées.

Merci mais jusqu' à quel point ? Encore faut-il qu'elles soient réellement réglées.

La capacité d'offre de soins doit être maintenue « coûte que coûte » pour la Direction.

Ils ont décidé d'augmenter le nombre d'agents au pool (8 agents actuellement).

La polyvalence est de mise.

➤ Conclusion CGT :

La Direction dans une lettre diffusée simultanément au CHSCT extraordinaire (!) nous remercie de nos efforts pendant la crise COVID. Un coup de brosse à reluire pour nous flatter.

Mais dans le même temps elle nous explique l'air désolée qu'il va falloir continuer à galérer ! Ben voyons !

Quand elle dit qu'elle fait le maximum, pour recruter on peut avoir des doutes.

Les agents, eux, font le maximum. Cela fait des mois qu'ils s'investissent à fond ! Mais ils sont épuisés. La direction ne le voit pas, elle se gargarise trop de qualité de vie au travail.

Nous rappelons que la santé des agents est aussi de leur responsabilité.

Certains agents pensent à une reconversion mais la Direction n'est pas inquiète de perdre des compétences professionnelles. Pourtant, cela mettrait à mal le CH Lavour en termes d'effectifs et de compétences.

CéGéT ez vous et mêlez-vous de votre hosto !